

Recrutez et pérennisez vos emplois en améliorant la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT)

Contexte :

Définie initialement dans l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2013, la QVCT correspond aux actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail et les performances de l'entreprise.

Depuis l'ANI de 2020 les accords sont retranscrits dans le code du travail.

L'insuffisance de la prise en compte de ces facteurs a des conséquences sur les capacités de recrutement, le niveau de turn-over, l'investissement du personnel, ou encore l'épuisement professionnel. Il est donc primordial de donner toute sa place à une démarche QVCT au sein des associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les notions essentielles de la QVCT et illustrer les enjeux RH de la QVCT
- Mettre en œuvre une démarche QVCT favorisant l'engagement des salariés
- Suivre les résultats de la démarche QVCT et accompagner le changement

Contenu

Matinée :

- S'appropriier le cadre réglementaire
- Cerner les facteurs favorisant l'attractivité des structures et des métiers, la stabilité et l'engagement des salariés
- S'appropriier des postures et des pratiques favorisant le bien-être au travail et l'engagement des salariés

Après-midi :

- Construire une stratégie d'amélioration du bien-être au travail
- Savoir évaluer les impacts et résultats de la démarche QVCT et accompagner positivement le changement

Méthodes pédagogiques : Alternance de travaux en plénier et de travaux en atelier – Apports pédagogiques sur les indicateurs et les méthodes- réalisation d'un exercice individuel d'évaluation du leadership positif. Bilan de formation proposé et projection sur les suites à donner.

Publics : Administrateurs/ trices , directeurs /trices ou managers confrontés à des difficultés de recrutement et/ou intéressé(e)s par l'amélioration de la QVCT.

Prérequis : Aucun

Modalités : Mardi 03/12/2024 9h-17h à saint-Germain-en Laye

Nombre de participants : 12 participants maximum

Cabinet assurant la formation : F.R. CONSULTANTS